



# Fédération de Tir de la Broye

## TFC 2024 aux Planches (17.5) + 24-26.05.2024

Lentigny, avril 2024

## TFC2024 : Organisation, règlements, horaires

Monsieur/Madame le Président,  
Chers/ères Amis/es tireurs/euses,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous convier au Tir Fédéral en Campagne de la Broye, du 24 au 26 mai aux Planches, organisé conjointement par les sociétés de tir de Rueyres-les-Prés et Forel-Autavaux-Montbrelloz.

La place de fête sera située « en bas du village » de Rueyres, à la salle polyvalente, à côté de l'école des 4 vents. L'accueil des tireurs et la prise de rangeurs y aura lieu. Depuis là, les tireurs seront amenés au moyen de navettes vers les 2 stands « en campagne », dans le hameau des Planches.

**LES COMITES DES SOCIETES ONT L'OBLIGATION D'ORIENTER  
LEURS MEMBRES SUR CETTE MARCHE A SUIVRE**

### Bases

Le concours sera exécuté conformément au Règlement fédéral de la FST et cantonal (éditions 2022), non annexés mais disponibles sur internet <https://www.swissshooting.ch/media/ml2ikl55/dok-4044601-f-2022.pdf> et [https://sctf.ch/medias/datas/reglements/f300/tfc\\_regl\\_cant\\_25-50-300m\\_fr.pdf](https://sctf.ch/medias/datas/reglements/f300/tfc_regl_cant_25-50-300m_fr.pdf)  
Le concours sera contrôlé par les organes compétents.

### Participation

Toutes les sociétés de la Fédération de Tir de la Broye, ainsi que des Girons de Payerne et de Granges.  
Toutes les sociétés se feront un point d'honneur d'amener le plus de tireurs possible. Organisez des transports en commun ou offrez le dîner à vos tireurs !  
La Fédération de la Broye doit aligner un maximum de tireurs à ce concours.  
Comme toujours, **la participation prime le rang.**

### Armes autorisées

**Le militaire actif a l'obligation de tirer avec son arme de service.**

- Fusil Seules les armes d'ordonnance sont autorisées à participer au tir en campagne. Pour le mousqueton, le ring est autorisé.
- Pistolet Armes d'ordonnance et autres armes autorisées (selon document FST 4.02.11 du 1.1.2009 – *onglet 4 du classeur de moniteur*)

### Feuilles de stand

Chaque société utilisera les feuilles de stand reçues par le DDPS.

**Ne pas oublier le sceau de la société sur la feuille de stand !**

**L'année de naissance** du tireur devra figurer sur la feuille de stand, sinon le tireur sera **considéré** comme **actif**.

- Fusil Toute erreur doit être rectifiée au crayon rouge sur la feuille de stand et être visée par le commissaire de tir ou le chef de tir, puis contresigné par le tireur lui-même, faisant foi d'acceptation de la décision.



# Fédération de Tir de la Broye

## TFC 2024 aux Planches (17.5) + 24-26.05.2024

Pistolet Chaque tireur touchera de sa société sa feuille de stand. **Celle-ci devra être signée.** Si le tireur a déjà effectué son Tir obligatoire, cela devrait être chose faite (1 seule signature pour les 2 tirs). Si ce n'est pas le cas, merci de le faire signer en lui remettant la feuille à la cantine.

### Tir des empêchés

**Samedi 17.05.2024**

Il se déroulera dans le même stand que le concours du week-end suivant. *Il sera possible d'être roi du Tir, la ligne de tir étant la même que celle aux dates officielles du tir en campagne.*

Le tireur doit se présenter avec sa feuille de stand estampillée du sceau de sa société de tir. Pas besoin de prendre de la munition.

Pistolet et Fusil Rangeurs + bureau Les Planches, cantine à côté des stands  
Lieux : 2 stands en campagne (Idem week-end TFC)  
Horaires : 10h00 à 11h30 (annonce dès 09h30)

### Tir en campagne

Identique à toutes les disciplines

Horaires de tir  
Vendredi 24.05.2024 de 16h00 à 20h00  
Samedi 25.05.2024 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00  
Dimanche 26.05.2024 de 08h00 à 12h00

**N'oubliez pas de faire timbrer votre feuille de stand avant le tir au bureau des rangeurs en misant la médaille de la Fédération de Tir à Fr 15.- (pour adolescents et juniors Fr 10.-)**

### Prise de rangeurs

Valable pour les 2 distances

Emplacement Exception faite du Tir des avancés, le bureau des rangeurs se trouvera au « caveau » (en face de l'entrée de la salle de fête)

Horaires Ouverture 30 minutes avant chaque cession de tir mentionnée ci-dessus  
Fermeture 60 minutes avant la fin de ces cessions.  
Hors de ces horaires, il ne sera pas délivré de rangeur.

Réservation Uniquement pour le 300m (et pas pour le Tir avancé)  
de rangeurs La réservation électronique à l'avance est possible pour 6 sur les 13 cibles.  
Inscription via votre comité de société ou individuellement sur  
<https://rangeurs.tir-broye.ch>

La réservation on-line cessera environ 1 semaine avant le début des tirs.

Tireurs des 2 distances Vu la situation de ce tir avec les 2 stands parallèles et atteignables uniquement par navettes, la Fédération encourage à ne faire qu'un déplacement et réaliser les 2 concours « à la suite ». Dans ce cas, pour faciliter l'organisation et garantir le fonctionnement de ce « cumul », la fédération recommande :

- de tirer le 300m en premier
- de laisser une série entre les 2 disciplines (ce n'est que 15' de décalage, permet de se reconcentrer et de ne pas stresser si l'une des 2 distances devait prendre quelques minutes de retard, par exemple en cas de panne ou autre)

Accord de publication En participant à ce tir, **les tireurs acceptent que leur nom, prénom, année de naissance, genre, résultat(s) et société(s)** soient inscrits sur les classements correspondants, lesquels sont communiqués au public en étant **publiés sur internet et éventuellement dans les médias.**



# Fédération de Tir de la Broye

## TFC 2024 aux Planches (17.5) + 24-26.05.2024

**Présentation du tireur** Le tireur doit se présenter lui-même au bureau des rangeurs muni de sa feuille de stand. Il recevra, en retour, un rangeur avec indication de la série et de la place dans le stand.

Les tireurs ayant effectué leur réservation à l'avance se présentent néanmoins au bureau des rangeurs, pour confirmer leur présence, et ce au minimum **60 minutes avant l'heure** de tir prévue. Si tel n'est pas le cas, le rangeur sera réattribué à un tireur présent sur place.

Ces rangeurs **ne peuvent pas être échangés entre tireurs**. Tout tireur qui ne se présentera pas devant la cantine à l'appel de sa série perdra son tour et devra demander un nouveau rangeur pour une autre série.

### Tir à 300m

La stalle de tir sera installée en Campagne, près du hameau des Planches (entre Forel et Rueyres). Ligne quasi identique à l'édition précédente pour ceux qui s'en souviennent, orientée Sud-Est.

Les 13 cibles propriété de la Fédération seront utilisées.

### Tir au pistolet

Le stand en Campagne propriété de la Fédération sera installé également aux Planches (même secteur et même orientation que 300m).

Horaires, processus de prise de rangeur, de présentation du tireur, d'appel, de déplacement par navettes, ... identiques au 300m (voir détail ci-dessus)

### Armes sur la place de fête

La Fédération vous recommande de ne pas emmener votre arme dans la salle de fête, et vous encourage à les déposer dans votre voiture fermée à clé. Les armes néanmoins prises avec soi seront contrôlées à l'entrée.

Fusil Les **fusils sont assurés**, le **magasin est retiré** et la **culasse est ouverte**. Ils ne font l'objet **d'aucune manipulation** sur la place de fête.

Pistolet Les Pistolets restent **dans leur étui ou dans une valise**. Ils ne font l'objet **d'aucune manipulation** sur la place de fête.

### Contrôle des armes

Malgré toutes les mesures en place énumérées ci-dessous, **le tireur reste en tout temps le responsable de son arme**.

Fusil Ce contrôle est obligatoire pour tous les tireurs. Il est effectué à l'entrée et à la sortie du stand, par les chefs de série.

**Le déplacement de la place de fête au stand de tir se fera avec des bus navettes. Le déplacement avec votre propre véhicule est interdit.**

Pistolet Ce contrôle s'effectue par les moniteurs de tir sur la stalle de tir, au terme du concours, juste avant que l'arme ne soit rangée dans son étui ou sa valise.

**De la discipline – de la patience  
Sovez sportifs ... et tout ira bien !**

### Munitions et douilles

La munition est organisée et amenée sur place par la Fédération. Elle sera facturée par la suite aux sociétés pour ses tireurs.

La munition sera remise :

Fusil - Proche du stand, par la société organisatrice, sur présentation de la feuille de stand

Pistolet - Directement sur la stalle de tir, remise par la Fédération.

**Les douilles sont la propriété de la Fédération.**



# Fédération de Tir de la Broye

## TFC 2024 aux Planches (17.5) + 24-26.05.2024

### Réclamations

Les réclamations concernant le tir proprement-dit doivent être faites au directeur de tir directement au stand après la série du tireur, mais au plus tard avant le début de la série suivante. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce délai. Le directeur de tir décide sans recours possible.

**Toutes les autres réclamations doivent se faire au bureau des calculs, le jour-même du tir. Aucune réclamation ne sera acceptée en passant par une autre voie ou après ce délai.**

### Contrôle final des feuilles de stand

Dans le but de gagner du temps, et avec l'objectif de pouvoir démarrer la partie officielle plus tôt, le comité FTB vous demande :

1. de signaler en tous temps chaque erreur ou imprécision constatée, sans attendre le contrôle final du dimanche, en vous adressant au bureau des calculs.
2. Un membre au moins de chaque société de tir **devra se présenter au bureau des calculs**, muni du sceau de la société, afin de procéder au contrôle des feuilles de stands et des résultats de ses membres. Ce contrôle s'effectue en principe après la fin des tirs du dimanche (ou dès que vous savez que tous vos tireurs ont terminé leur concours !), mais au plus tard à 14h00.
3. **En cas d'absence d'un représentant de la société jusqu'à 14h00, les résultats des membres de la société seront considérés comme validés, et aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.**



### Distinctions

Le nombre de points nécessaires à leur obtention, propre à chaque discipline et catégorie, est précisé dans les 2 tableaux ci-dessous.

Environ une heure après le tir, les tireurs seront appelés sur scène pour toucher leurs récompenses

#### Fusil Pistolet

* Cantonale si pas touché	U17	U21	21-59 ans E	60-69 ans V	70 ans + SV
Mention	52	53	55	53	52
Fédération (si misé)	53	54	56	54	53
Fédérale	54	55	57	55	54
Cantonale *	57	58	60	58	57

* Cantonale si pas touché	U17	U21	21-59 ans E	60-69 ans V	70 ans + SV
Mention	148	150	153	150	148
Fédération (si misé)	152	154	157	154	152
Fédérale	154	156	159	156	154
Cantonale *	158	159	162	159	158

### Règlement du classement individuel

En cas d'égalité de points entre des tireurs, ils seront départagés de la manière suivante (dans l'ordre) :

1. Le résultat de la dernière série (de 6 coups au fusil, de 5 coups au pistolet)
2. La date de naissance du tireur, dans l'ordre suivant : adolescent, junior, sénior-vétérans, vétérans, actif

### Partie officielle, Proclamation des résultats

La cérémonie de clôture et la remise des prix du Tir en Campagne auront lieu le dimanche sur la place de fête, dès **18h00**.

Ouverture La cérémonie de clôture débute par une entrée en défilé, depuis l'entrée de la salle jusque sur la scène, **avec les drapeaux/bannières/étendards.**





# **Fédération de Tir de la Broye**

## **TFC 2024 aux Planches**

### **(17.5) + 24-26.05.2024**

Nous prions les sociétés d'apporter le leur, et **de se présenter avec à 17h45 devant la cantine.**

Derrière le drapeau de la Fédération, entreront dans l'ordre :

- Le comité de la FTB
- Le comité du GTP
- Les représentants des sociétés (au minimum 1 avec leur bannière, au maximum 2 membres par société)

Principe des catégories	Séparation par la discipline (fusil ou pistolet) et par l'âge, mais plus <b>aucune distinction du sexe ni du canton d'origine</b>
Compétition Fusil	<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Classement du Roi du tir</b> : les 3 premiers (homme ou femme), toutes catégories confondues<ul style="list-style-type: none"><li>+ La meilleure dame</li><li>+ Le meilleur vétérán ou sénior-vétérán</li></ul></li><li>2. <b>Classement Juniors</b> : les 3 premiers Juniors (garçon ou fille)</li><li>3. <b>Classement Ados</b> : les 3 premiers adolescents (garçon ou fille)</li></ol>
Compétition Pistolet	<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Classement du Roi du tir</b> : les 3 premiers (homme ou femme), toutes catégories confondues<ul style="list-style-type: none"><li>+ La meilleure dame</li><li>+ Le meilleur vétérán ou sénior-vétérán</li></ul></li><li>2. <b>Classement Juniors et ados</b> : les 3 premiers (garçon ou fille)</li></ol>
Concours combiné (fusil + pistolet)	Le 1 <sup>er</sup> du classement du tir combiné sera couronné « <b>Super Roi broyard</b> » <b>idem pour le 1<sup>er</sup> JT</b>
Autre lauréat	Un classement des sociétés 300m formant des jeunes tireurs aura lieu. La société avec la meilleure moyenne sera récompensée.
Banquet	Nous encourageons les sociétés à être présentes à la partie officielle pour féliciter les tireurs méritants, puis à rester pour le banquet. Un menu unique est prévu pour tous les tireurs et les invités. Nous vous suggérons de réserver à l'avance auprès de la société organisatrice, vous permettant ainsi de manger entre membres de la société et facilitant la tâche de l'organisation pour la préparation du repas et le service.

#### Site web

Classement on-line  
Sté organisatrice

[www.tir-broye.ch](http://www.tir-broye.ch)  
[www.tcbroye2024.ch](http://www.tcbroye2024.ch)

*Que ce week-end soit un moment de fête et l'occasion de rencontres amicales entre tous les tireurs et amis de la Broye !*

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager et orienter vos tireurs et nous vous présentons, Monsieur le Président, chers/ères Amis/es Tireurs, nos salutations sportives et amicales.

Le responsable du bureau des  
calculs TFC

Jocelyn Duc

Le Président de la Fédération

Jean-Marc Berger